

## **La Fédération des établissements d'enseignement privés appuie la Politique de la réussite éducative**

Montréal, 21 juin 2017 - La Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) appuie la Politique de la réussite éducative. Elle se réjouit tout particulièrement du fait que le Ministère souhaite coordonner cette politique avec la stratégie numérique du Québec et intégrer l'apprentissage du codage dès le 1<sup>er</sup> cycle du primaire. La FEEP demande au gouvernement de faire part de courage pour effectuer certains changements rapidement, notamment en ce qui a trait à la valorisation et au développement professionnel des enseignants, un élément essentiel pour atteindre les cibles fixées par la Politique de la réussite éducative. Elle demande aussi que le gouvernement mette sur pied sans tarder un comité pour revoir les épreuves ministérielles.

### **Priorité à la formation et au développement professionnels des enseignants**

Les enseignants étant les principaux artisans de notre système scolaire, ils sont les principaux acteurs de changement pour atteindre les cibles fixées par le gouvernement.

« Si on souhaite dynamiser l'école et en faire un milieu de vie qui prépare adéquatement les jeunes aux réalités du 21<sup>e</sup> siècle, il faut bien soutenir et bien accompagner les enseignants, explique Nancy Brousseau, directrice générale de la FEEP. Il est urgent de revoir la formation initiale des maîtres et d'instaurer une véritable culture de développement professionnel afin que les enseignants soient bien outillés pour que cette Politique se traduise en résultats concrets. »

### **Révision de l'évaluation**

La FEEP demande la mise sur pied sans délai d'un comité pour revoir l'évaluation. À la lumière des différents incidents qui ont marqué les périodes d'épreuves ministérielles au cours des dernières années, il faut revoir sans attendre le format et le nombre d'épreuves ministérielles pour l'année scolaire 2017-2018.

La Fédération demande que ce comité se penche sur :

- le nombre d'épreuves au primaire et au secondaire;
- les formats d'évaluation et la mise en place d'examen en format numérique pour l'ensemble des élèves;
- la formation des enseignants en matière d'évaluation des élèves.

## **Contribution des établissements d'enseignement privés aux efforts pour l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage**

La FEEP croit que la Politique de la réussite éducative doit contenir des mesures de soutien aux écoles privées qui accueillent des élèves ayant des besoins particuliers. Ces élèves sont de plus en plus nombreux à fréquenter les écoles privées et ces dernières sont ouvertes à l'idée d'en accueillir davantage. Toutefois, les efforts des écoles privées sont limités par le fait que la subvention gouvernementale pour ces élèves n'est pas ajustée, alors qu'elle l'est s'ils fréquentent l'école publique. La contribution des établissements d'enseignement privés aux efforts pour l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage doit être reconnue.

La Fédération détient une solide expertise pour amener à la réussite des élèves aux profils variés. Les différents experts de la Fédération et du réseau des établissements d'enseignement privés sont vivement intéressés à coopérer avec le Ministère et les différents acteurs du milieu de l'éducation pour que la Politique de la réussite éducative se traduise en actions concrètes afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes des jeunes Québécois.

### **À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés**

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 192 établissements autonomes fréquentés par quelque 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois, soit environ 12 % des effectifs scolaires du Québec. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire.

### **Pour information et demande d'entrevue**

Geneviève Beauvais

Tél. 514 381-8891 poste 238

[beauvaisg@feep.qc.ca](mailto:beauvaisg@feep.qc.ca)

Twitter : @LaFeep